
Lettre de Garnier (de Saintes) donnant les détails d'une victoire républicaine sous les murs de la Flèche, lors de la séance du 19 frimaire an II (9 décembre 1793)

Jacques Garnier de Saintes

Citer ce document / Cite this document :

Garnier de Saintes Jacques. Lettre de Garnier (de Saintes) donnant les détails d'une victoire républicaine sous les murs de la Flèche, lors de la séance du 19 frimaire an II (9 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 249-251;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38387_t1_0249_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Un membre du comité de Salut public [BARRÈRE (1)], donne lecture de diverses lettres. L'une est des représentants du peuple réunis à Angers, et datée du 16 de ce mois. Ils annoncent que la cavalerie a poursuivi les fuyards et en a fait un grand carnage (2).

Suit le texte de cette lettre d'après le Bulletin de la Convention (3).

Lettre des représentants du peuple près l'armée de l'Ouest, datée d'Angers, le 16 frimaire, au comité de Salut public.

La cavalerie, comme nous vous l'avons marqué par notre lettre d'hier, s'est mise à la poursuite des ennemis sur la route de Baugé; elle a inquiété, harcelé et exterminé les traîneurs. Une canonnade se fait entendre dans ce moment, il paraît qu'il est aux prises; les renseignements qui nous sont parvenus par les éclaireurs, nous ont appris que les brigands sont à Baugé, et qu'il est à croire qu'ils n'y ont laissé qu'un poste, tandis que leur corps d'armée se portera à Saumur. Les dispositions viennent d'être prises en conséquence; l'armée marche sur deux colonnes, l'une par Baugé, route de la Flèche, l'autre sur Saumur. Ces deux colonnes doivent s'approcher à deux ou trois lieues de l'ennemi, le tenir en échec, prendre des positions telles qu'elles ne puissent être forcées au combat, et qu'elles puissent attaquer quand le moment favorable se présentera; la cavalerie se portera en avant avec de l'artillerie légère, harcelera sans cesse l'ennemi, les empêchera de se répandre dans les campagnes, pour piller et chercher des subsistances. Si le plan de campagne est bien exécuté, nous espérons y trouver les moyens d'exterminer les brigands par le fer et par la faim. Turreau est parti pour Saumur, où nous avons envoyé mille hommes; il est en même temps chargé de veiller sur Tours, dont les ponts doivent être coupés au besoin. Levasseur est parti pour visiter les différents points à garder sur la Loire.

Nous restons aujourd'hui à Angers avec le général en chef pour attendre ce soir et dans la nuit prochaine, des nouvelles des éclaireurs qui seront envoyés à la tête de nos deux colonnes et déterminer, d'après cela, le point sur lequel nous nous porterons.

Parmi les brigands saisis hier, les armes à la main, s'est trouvée Mme l'abbesse de Nivrac, M. Malcombe, fils du lieutenant-général de la sénéschaussée d'Angers, M. Saurdeuil, ci-devant clerc de procureur, commandant de la cavalerie, un prêtre déguisé en monteur, portant sur lui les instruments du fanatisme, et un grand nombre d'autres coquins dont la guillotine et la fusillade ont déjà fait et feront justice au peuple.

Nous avons visité hier les environs d'Angers, les fossés, les maisons, et les rues des faubourgs étaient jonchées des cadavres des brigands; nous nous sommes portés avec la cavalerie à

deux et trois lieues sur la route de l'ennemi, et il était facile de le suivre à la trace de ses morts. D'après les renseignements que nous avons pris, il y a lieu de croire que d'Antichamp, l'un de leurs chefs, a été blessé à la cuisse. D'après les renseignements que nous nous sommes procurés, nous avons à regretter environ cinquante républicains, morts martyrs de la liberté, parmi lesquels on compte Lebreton, officier municipal, le commandant d'un bataillon de la Somme, celui du bataillon de Saint-Amand et deux citoyennes qui ont été tuées en portant des rafraîchissements aux soldats.

Nous ne vous avons pas encore marqué que les armées réunies, à la nouvelle de l'attaque d'Angers, avaient fait une marche de 18 lieues, jour et nuit, sans se reposer, quoique la plupart fussent sans souliers. Nous croyons qu'il y a une conspiration pour nous en priver; aidez-nous à la déjouer, en nous envoyant un grand nombre de souliers.

P. S. Le général Rossignol reçoit à l'instant la nouvelle que la cavalerie est aux prises avec les brigands, auxquels elle a tué, à ce qu'on annonce, 1,200 à 1,500 brigands; l'infanterie marche à sa rencontre : *Vive la République!* et ça ira!

« Signé : BOURBOTTE, FRANCASTEL, PRIEUR (de la Marne). ESNU-LAVALLÉ. »

Une seconde, de Garnier (de Saintes), donne les détails d'une affaire qui a eu lieu sous les murs de La Flèche et dans laquelle les troupes de la République ont remporté la victoire (1).

Suit le texte de cette lettre d'après le Moniteur universel (2).

Garnier (de Saintes), représentant du peuple, à la Convention nationale.

« Foulletourte, le 17 frimaire, à minuit, l'an II de la République.

« Sur les midi, un détachement de cavalerie des brigands s'est présenté sous les murs de la Flèche, où le pont avait été coupé dès la veille. Étonnés, ils ont été forcés de se replier,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 84.

(2) *Moniteur universel* (n° 81 du 21 frimaire an II (mercredi 11 décembre 1793), p. 326, col. 1). À l'appui de cette lettre, nous en donnons une seconde, écrite également par Garnier (de Saintes) et qui, d'après le *Journal de Perlet* (n° 444 du 20 frimaire an II, p. 74) aurait été lue dans la séance du 19 frimaire. M. Aulard a retrouvé cette seconde lettre au ministère de la guerre (*Armée de l'Ouest*, carton 55, liasse 3) et l'a reproduite dans son *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public* (t. 9, p. 128). La voici :

Garnier (de Saintes), représentant du peuple, actuellement dans le département de la Sarthe, à la Convention nationale.

« Au Mans, le 13 frimaire, l'an II de la République.

« Depuis plusieurs jours, la ville du Mans a été menacée de l'irruption des brigands; leurs avant-postes sont venus bivouaquer jusqu'à 5 lieues de nos murs. J'ai vu, avec douleur que dans la nuit

(1) D'après les divers journaux de l'époque.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 84.

(3) *Premier supplément au Bulletin de la Convention* du 20 frimaire an II (mardi 10 décembre 1793); *Moniteur universel* (n° 80 du 20 frimaire an II (mardi 10 décembre 1793), p. 324, col. 2).

et quelques-uns de nos volontaires, se faisant passer dans des bateaux, les ont vivement poursuivis. Nous pensions que c'était un simple avant-poste venu pour reconnaître les forces que nous avions à la Flèche; mais sur les 2 heures trois colonnes d'infanterie se sont déployées, et environ 20,000 hommes, soutenus par beau-

du II, les habitants, frappés d'une terreur panique, ont évacué la ville. La veille, j'avais fait battre la générale pour connaître quelles ressources je pouvais attendre des habitants. Après les avoir harangués, j'ai déclaré que je ne voulais avoir pour défendre la ville que des hommes républicains et déterminés. En conséquence, je prévins ceux qui n'étaient pas décidés de se battre ou de mourir, de déposer leurs armes et de se retirer. Aussitôt je vis nombre d'individus, qu'on peut appeler des misérables du pays, mettre lâchement bas leurs armes. Mais elles n'y restèrent pas longtemps. Les braves sans-culottes, intrépides et nerveux se les arrachèrent à l'envi, et je rassemblai autour de moi 600 hommes armés, jurant de se battre jusqu'à la mort. Et sans vouloir attendre au lendemain ils me demandèrent à partir, et partirent en effet pour le poste important de Saint-Denis-d'Orques.

La ville étant peu défendable par elle-même, j'ai fait couper un des ponts. L'autre a été embarrassé de tous les obstacles propres à retarder l'irruption de la cavalerie, et les patriotes du Mans, quoique presque sans forces, me paraissant bien décidés à se défendre, j'ai pris hier au département l'arrêté que je vous envoie et qui fut autant applaudi des femmes que des hommes.

Dès que je fus instruit de l'évacuation de la ville, je me rendis aussitôt à la séance des trois corps constitués où je trouvai beaucoup de monde réuni. En présence du peuple, je fis faire l'appel nominal des fonctionnaires publics, pour connaître ceux qui étaient restés fidèles à leur poste ou qui l'avaient lâchement abandonné.

L'appel fait, j'eus la satisfaction de les trouver tous présents et le peuple éprouva un sentiment d'enthousiasme qui rehaussa son courage. Je lui promis que s'il voulait se battre, d'être à la tête en allant à l'ennemi et à la queue lors de la retraite. Un cri général s'éleva et tous promirent qu'ils étaient prêts à se dévouer.

Aujourd'hui, sur les deux heures du matin, j'ai été officiellement prévenu que les brigands avaient évacué La Flèche et qu'ils se dirigeaient vers Angers, mais comme je suis prévenu qu'ils y trouveront de la résistance, je ne regarde pas Le Mans comme débarrassé.

Le général de brigade Chabot (*sic*) est arrivé cette nuit, il va donner connaissance à Rossignol de la petite force qu'il trouve ici à sa disposition afin qu'elle n'y soit pas inerte.

Pour plus grande sécurité, j'avais fait tiler les hommes suspects et les prisonniers sur Chartres et Vendôme. Cette mesure de sûreté a beaucoup consterné l'aristocratie, et comme c'est elle qui a mis bas les armes, j'espère qu'elle payera les frais des bons sans-culottes qui se sont levés pour se battre à sa place.

* Salut et fraternité.

* GARNIER (*de Saintes*).

P. S. J'ai fait deux proclamations, l'une pour les subsistances et l'autre contre les meuniers et boulangers, qui ont produit ici un excellent effet. Je les ai rendues communes aux départements de l'Orne et de la Sarthe.

Ici les idoles sont brisées, on ne croit pas plus de vertus en saint Denis que dans le chien de saint Floch. Fier de la conquête de sa raison, ce n'est que de ce jour que le peuple sent enfin qu'il est libre. Les prêtres sont ici soldats et cherchent à expier dans le sang des brigands le crime de leurs supercheries.

coup d'artillerie, nous ont attaqués sur quatre à cinq points différents de la rive.

Nos forces consistaient en 600 hommes tout au plus; car notre cavalerie ne pouvait donner.

Sans se laisser épouvanter par le nombre, ces braves volontaires se sont portés avec célérité dans les différents postes qui leur ont été désignés: ils ont soutenu le feu terrible de l'ennemi depuis 2 heures jusqu'à 6; tous les soldats se sont battus avec valeur et intrépidité; mais particulièrement le détachement de Valenciennes, qui a fait un feu si nourri, que cinquante d'entre eux ont fait face jusqu'au soir à une colonne de plus de 1,200 hommes, qui a fini enfin par forcer un moulin qui lui a laissé le passage de la rivière libre. Elle s'est sans doute trouvée guéable dans cet endroit, et nous l'ignorons.

De ce moment nous avons su que nous ne pouvions plus nous maintenir dans la ville. Le général Chabos qui s'est conduit dans cette action avec autant d'intrépidité que d'intelligence, était d'avis de ne pas songer à la retraite; sans la nuit qui nous surprenait sur le champ de bataille, nous eussions tenu bon encore; mais les brigands ayant le passage ouvert que nous ne pouvions plus rompre; et toute la nuit pour traverser la rivière, nous avons senti que nous pouvions être enveloppés le lendemain par 12 ou 15,000 hommes, et être coupés dans toutes nos retraites.

Le général s'est donc décidé à se replier, et sa retraite a été faite avec tant d'ordre et de soin, que nous paraissions plutôt aller au combat que d'en revenir; cependant elle était d'autant plus dangereuse que tous les tirailleurs qui avaient forcé le poste, paraissaient se porter vers la route du Mans, sur laquelle nous devions opérer la retraite; mais malgré le danger qui exposait notre petite armée à être fusillée le long des fossés, sans que, dans l'obscurité, il fût possible de repousser de pareils coups; cependant nous avons tellement senti combien il importait, pour la sûreté du Mans, de nous replier sur cette route, que nous n'avons pas balancé à la suivre.

Nous sommes arrivés à Foulhoume sur les 11 heures; pas un soldat n'a abandonné son rang; et tout le long de la route, il exprimait son regret de ne pouvoir retourner sur la Flèche pour se signaler encore.

Je regarde cette journée comme très avantageuse à la chose publique: l'ennemi a perdu beaucoup de monde; et par l'avantage de notre position, le nombre de nos morts a été peu considérable. L'énergie du général, qui était sous le feu de la mousqueterie, et la présence du représentant du peuple, semblaient doubler le courage des volontaires, que j'ai vus murmurer de voir le jour tomber si tôt.

Pendant que nous nous battrions ainsi, un feu très nourri, et qui n'était pas le nôtre, nous a fait conjecturer que l'armée d'Angers et de Rossignol poursuivaient les brigands en queue; et s'ils suivent leur marche, ils doivent leur enlever leurs bagages et leur artillerie; car il est impossible qu'ils puissent, d'après la rupture des ponts, s'y ménager un passage avant trois ou quatre jours.

Je vais expédier un courrier extraordinaire à Rossignol, pour le mettre dans le cas de tirer avantage de cet événement.

Je ne dois pas oublier que tous les officiers

et soldats se sont battus avec intrépidité. Les, canonniers du Mans, aussi fermes à leur poste ont fait constamment un feu terrible et meurtrier, qui a beaucoup contribué à l'avantage que nous avons eu dans cette journée.

Signé : GARNIER.

P. S. Nous n'avons absolument laissé aux brigands que notre dîner. »

Ce membre [BARÈRE (1)] propose le décret suivant, qui est adopté en ces termes :

La Convention nationale décrète que le décret sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire sera inséré en entier dans le Bulletin, et que cette insertion tiendra lieu de publication, pour être exécuté sur-le-champ et sans autre envoi officiel, relativement aux taxes et armées révolutionnaires, à la suppression des commissions départementales et des comités centraux indépendants des comités révolutionnaires et de surveillance établis en vertu de la loi (2).

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (3).

Barère. Le comité de Salut public fait imprimer, dans ce moment, les lettres circulaires nécessaires à l'organisation du gouvernement révolutionnaire, ainsi que le décret que la Convention a rendu; mais comme cette organisation nouvelle a besoin d'être connue et exécutée sur-le-champ, surtout pour les taxes et armées révolutionnaires qui ne sont que des forces départementales changées de nom, ce besoin est encore plus urgent, pour supprimer les commissions départementales, les comités centraux, indépendants des comités révolutionnaires, seuls établis en vertu de la loi, le comité vous propose, en attendant l'impression du décret et l'envoi des lettres circulaires, de décréter que la publication en sera faite dans le Bulletin de demain, et qu'il sera exécuté dès ce jour-là. Voici le projet de décret.

(Suit le texte du décret que nous insérons ci-dessus d'après le procès-verbal.)

Ce décret est adopté.

Après l'adoption de ce décret, il [BARÈRE (4)], fait un rapport duquel il résulte qu'un nouveau complot des ennemis de la République est déjoué.

La Convention en décrète l'insertion au Bulletin (5).

1. D'après le minute du décret qui existe aux Archives nationales, carton C 282, dossier 792.

2. *Procès-verbal de la Convention*, t. 27, p. 84.

3. *Bulletin de la Convention* du 9^e jour de la 2^e decade du 3^e mois de l'an II (lundi 9 décembre 1793; *Moniteur universel*, n° 81 du 21 frimaire an II, mercredi 11 décembre 1793, p. 326, col. 2).

4. D'après les divers journaux de l'époque.

5. *Procès-verbal de la Convention*, t. 27, p. 84.

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (1).

Rapport de Barère au nom du comité de Salut public.

Citoyens, le système d'attaquer, de diffamer, de calomnier et d'entraver les représentants du peuple près les armées, a été inventé et suivi par les fédéralistes. Ce système est continué et repris avec plus d'audace et de constance par des aristocrates et des intrigants, que Robespierre a appelés si bien des hommes *patriotiquement contre-révolutionnaires*; c'est surtout sur les représentants du peuple les plus fermes, les plus décidés à sauver les armées et à défendre la République, que les traits sont dirigés.

Un des points majeurs dans la défense des frontières, est dans la reprise du territoire français, c'est à Toulon, c'est là, comme l'écrivit dans sa lettre l'intrigant Calonne, qu'est l'unique succès. C'est à l'amiral Hood que l'on doit le succès le plus marquant, et peut-être le seul vraiment décisif dans cette campagne; je la regarde comme finie partout ailleurs, mais elle ne le sera pas en Provence. — On trouvera dans plusieurs parties de l'intérieur des descriptions favorables; il serait avantageux pour les faire céder, qu'il y eût un prince français à portée de se montrer au moment qu'on le jugerait convenable; ces avantages s'accroîtraient par les dispositions où nous savons que les nombreux catholiques du Vivarais et du Bas-Languedoc. Il y a un moyen sûr de soumettre la Provence, c'est de la menacer, en cas de résistance, d'arracher tous les oliviers. Les habitants vivant de leur produit, ne tiendraient pas à la menace, et au moindre commencement d'exécution : on en a déjà fait l'expérience (2).

1. *Bulletin de la Convention* du 20 frimaire an II, mardi 10 décembre 1793; le *Moniteur universel* (n° 80 du 20 frimaire an II, mardi 10 décembre 1793), p. 323, col. 3] reproduit le texte du Bulletin avec quelques légères variantes.

2. Voici la lettre de de Calonne que nous reproduisons d'après le *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n° 417, p. 278).

Copie d'une lettre du sieur de Calonne (sans lieu du départ et sans date).

Mon cher général,

Je me suis acquitté de la commission que vous m'avez donnée à Gibraltar pour les Taleyrant et pour M^{re} de Chabannes, avec qui j'ai présentement la satisfaction d'être réuni.

Votre souvenir leur a fait grand plaisir, et je leur ai trouvé les mêmes sentiments que vous m'avez inspirés. Ils se joignent à moi dans ce moment pour vous féliciter sur votre arrivée à Toulon, et sur la mission que vous avez remplie; honorable en elle-même, elle le sera encore plus par la manière dont vous vous en acquittez.

Soyez, je vous prie, bien persuadé de l'intérêt que nous prenons à vos lumières; il est d'autant plus utile qu'il est réuni à l'intérêt général, à celui de tout ce qu'il y a encore de Français amis des bons sentiments. J'ai toujours pensé que le salut de notre pauvre patrie, s'il est encore permis d'avouer pour tel un pays souillé par tant de crimes, ne pouvait venir que du côté du Midi; je le pense plus que jamais. C'est de l'Angleterre, réunie à l'Espagne et à Naples, que je l'attends; et l'idée que vous pourrez y contribuer, ajoute, mon cher général, à l'attachement que je vous ai voué.